

ENTREPRENEURS DE TALENTS

Réflexions de l'entrepreneur
de PME - ETI

FINADOC ACTIONNAL



FINANCES & ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS

1. Réflexions

La fiscalité privée du dirigeant

2. Bonnes pratiques

La transparence

3. Graphique

La créativité à tous niveaux



François Almaleh | Finances & Actionnariat

Un retour de la croissance ?

Ce n'est pas une boule cristal que nous frottons mais deux constats que nous faisons: la situation s'améliore tout doucement (mais de manière insuffisante) mais sur les deux à trois ans à venir, les prévisions restent timides. Comment dans ce contexte vouloir ou pouvoir investir avec un avenir qui n'est pas celui d'un cycle de croissance ? La réponse est forcément délicate mais pour les entreprises françaises, ce sera une politique de croissance externe et un développement commercial à l'international et de prise de parts de marché. La croissance économique n'est pas maîtrisable, celle de son entreprise un peu plus. Mais ce petit plus est souvent nécessaire...

1. REFLEXIONS

François Almaleh

Nous proposons tous les trimestres un sujet pour prendre de la hauteur de vue. Ce trimestre-ci, notre sujet sera consacré à la fiscalité privée du dirigeant.

Ce ne sont pas élections qui guident cette réflexion mais le temps, où depuis plus de 20 ans la pression élevée et l'instabilité détournent le dirigeant d'un horizon économique qui pourrait être plus proche d'une ligne de confiance nécessaire pour se projeter, investir, se développer.

Il devient compliqué de se projeter fiscalement mais l'idée ici est d'avoir des repères sur les principaux axes pour anticiper, pour soi-même, l'entreprise que l'on porte et la famille.

Quelle stratégie adopter pour transmettre l'entreprise familiale, donation ou vente aux enfants ? Comment payer les droits ? Le pacte Dutreil en résumé, sous conditions, réduit la base

taxable de 75% pour les activités commerciales, industrielles (essentiellement). Les donations, en pleine propriété ou en nue-propriété n'ont d'intérêt qu'en fonction d'un objectif et non pas uniquement pour capter l'avantage fiscal, d'autant qu'il faut payer des droits (barème progressif) et qu'une rupture avant terme du pacte Dutreil entraîne un rappel de droit.

La cession de l'entreprise (si une réflexion est engagée en ce sens) doit-elle être par sa société holding ou cette dernière doit-elle être cédée ? Ce n'est pas le taux d'imposition moyen qui comptera à l'instant t mais l'imposition sur longue période et la liquidité (disponibilité) des fonds ; nous avons ici à l'esprit le

La fiscalité
privée du
dirigeant

Gouvernance

Rôles

En PME/ETI familiale, il est utile de nommer un référent qui présentera, structurera la/les système(s) de bonne gouvernance, avec une synthèse remise à jour annuellement. La ligne directrice est importante ainsi que la constance dans la vision familiale.



cash dans une société à l'IS qu'il est toujours difficile (=couteux) de sortir au profit de son patrimoine personnel. L'expérience montre que l'optimisation est celle de la bonne réponse à ses objectifs à long terme et non la somme de différentes solutions techniques. L'immobilier secondaire ou locatif, le financement des enfants qui grandissent... nous sommes dans un plan patrimonial et non plus dans la technique fiscale qui ne devient alors qu'un outil. Les bons conseillers en gestion de patrimoine seront de bons co-pilotes... si leur approche est le conseil et non les produits ou placements, eux aussi simples outils.

2. Bonnes Pratiques



Finances

Bonne connaissance...

Il est fondamental d'investir dans ce que l'on connaît et dont on peut mesurer le risque, la volatilité, les performances comparées, en relativisant les objectifs de performance avec le contexte économique à venir.

Holding

Placements

Les contrats de capitalisation (fonds euros, immobilier, finance) ne sont accessibles que si les statuts prévoient de telles souscriptions et si l'objet de la holding est bien patrimonial (moins de 10% d'activité commerciale notamment).

La transparence en entreprise familiale

La transparence dans les grands groupes est nécessaire (elle devient presque une obligation). Que faut-il faire en PME/ETI familiales ?

La **stratégie** d'entreprise doit rester évidemment "confidentielle" mais être présentée en quelques grands axes au personnel et quelques acteurs influents pour renforcer la cohésion de l'entreprise sur son secteur d'activité (croissance externe, politique RH, etc.)

Au **niveau social**, la transparence devrait être plus élevée mais en expliquant aussi les choix réalisés (rémunération, formation, hiérarchie, etc.). **Sur le vaste plan financier**, quand l'entreprise sollicite des lignes de financement ou de capital, il devrait y avoir un niveau élevé (presque le plus élevé possible)

vis-à-vis des banques, des investisseurs, des assureurs crédit... à condition de bien veiller à la stricte confidentialité pour que les informations ne circulent pas.

Quant à la famille, la transparence est fondamentale à celui/celle qui reprendra à terme l'entreprise, et plus délicate aux actionnaires non opérationnels ou dormants. Elle devrait pour ces derniers être claire et fluide mais l'on sait que la réalité est plus complexe compte tenu parfois de l'historique familial, de rapports délicats avec l'argent, et celui non moins délicat du pouvoir. La régularité dans l'information transmise est utile, idéalement bien faire participer la famille à de vrais conseils d'administration.

La finance et l'actionariat des dirigeants

FINADOC ACTIONNAL est un acteur global des dirigeants et actionnaires de PME et ETI. Notre **compétence financière** est dédiée à la gestion du patrimoine, l'optimisation

de l'environnement fiscal, familial, financier, mais aussi donner de la visibilité au futur, en terme d'organisation à titre privé.

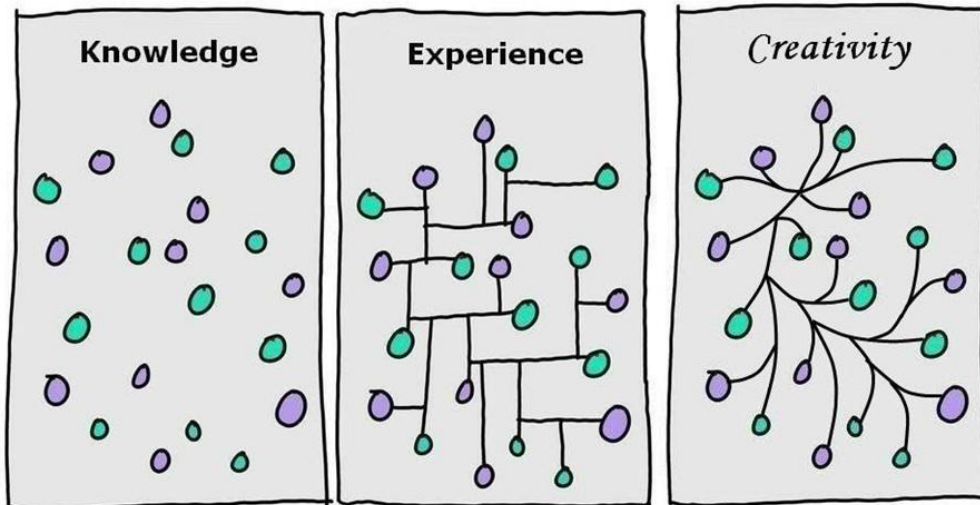
La **compétence de conseil** aux actionnaires est dédiée

à la transmission (tiers, famille), au renforcement de majorité, sortie de minoritaires, gouvernance de famille, et médiation en cas de conflit entre actionnaires.

3. Graphique

La créativité à tous niveaux

Nous présentons chaque trimestre une approche visuelle, innovante ou pertinente, mais surtout didactique et opérationnelle.



La Connaissance, L'expérience, la Créativité.

Ce n'est pas ici un discours sur les bienfaits de la créativité et de l'innovation dont les PME/ETI familiales pourraient penser que cela est réservé aux plus grands groupes, mais plutôt un **repère pour les dirigeants eux-mêmes**.

Ils ont, eux ou leur comité de direction, la connaissance métier, marchés, technique (paradoxalement pas toujours en fait). Ils ont bien plus l'expérience (intuitive) mais pas forcément liée à la connaissance, même si les deux sont en général liées.

La créativité est ici de penser la connaissance et l'expérience sous un autre angle, non pour apporter à tout prix de la créativité, mais pour **envisager plus de solutions que la première venue**.

Pourquoi est-ce nécessaire ? Les cadres, les conseils...

agissent souvent avec leurs propres champs de connaissance, sans apport extérieur. Celui-ci enrichit la connaissance certes mais confrontée à un monde placé sous le signe de l'information, des échanges et de l'innovation, l'on voit mieux qu'à tous niveaux, il faut vraiment penser son entreprise sous l'angle de la créativité. Il en est de même pour leurs affaires privées en demandant, en exigeant bien plus aux banquiers, notaires, avocats, cgpi, experts-comptables de voir plus de **solutions alternatives et de croiser l'information de manière transversale** avec également le passé et l'avenir comme composante temporelle. Se projeter est aussi innover.

Les liens de la connaissance et de l'expérience favorisent la créativité. Croisez les liens et projetez-vous. La première solution n'est pas toujours la meilleure.

Nos coordonnées

François Almaleh

FINADOC ACTIONNAL
Finances et Actionariat des dirigeants
270 Bd Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul

03 66 72 10 81 – 06 01 99 20 51

www.finadoc-actionnal.com
contact@finadoc-actionnal.com
f.almaleh@finadoc-actionnal.com

